

TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL

CONCOURS INTERNE ET DE 3^{EME} VOIE

SESSION 2008

ETUDE DE CAS

**portant sur l'option choisie par le candidat
au sein de la spécialité au titre de laquelle il concourt.**

Durée : 4h00

Coefficient : 5

SPECIALITE : PREVENTION ET GESTION DES RISQUES, HYGIENE

OPTION : SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES

Vous êtes technicien supérieur territorial à la ville de X qui compte 120 000 habitants. Elle est traversée par un fleuve : 60 % de la ville est en zone inondable et la ville a rédigé son plan communal de sauvegarde (PCS).

QUESTION 1 (8 points)

En application du décret 2007-1400 et en vous inspirant de la méthode d'élaboration du plan communal de sauvegarde, vous proposerez une démarche prévoyant les moyens organisationnels, humains et techniques nécessaires à la mise en place du plan interne de crise de l'usine d'eau de la commune en cas d'inondation menaçant sa capacité de production.

QUESTION 2 (12 points)

Dans le cadre de la rédaction du DICRIM relatif au risque d'inondation, il vous est demandé de rédiger une consigne de sécurité à l'attention de la population en cas de crue.

Cette consigne rappellera les modalités d'alerte et d'ordre d'évacuation, et la conduite à tenir :

- dès aujourd'hui ;
- à l'annonce de l'arrivée de l'eau ;
- lorsque l'eau est arrivée ;
- à l'annonce de l'ordre d'évacuation ;
- après la crue.

Documents joints :

Document 1 : Loi du 13 août 2004 dite loi de modernisation de la sécurité civile (extrait) - 1 page

Document 2 : Décret n° 2007-1400 du 28 septembre 2007 relatif à la définition des besoins prioritaires de la population et aux mesures à prendre par les exploitants d'un service destiné au public lors de situations de crise - 3 pages

Document 3 : « Gestion de crise : élaborer son plan communal de sauvegarde » - Dossier - Techni.Cités - septembre 2004 - 8 pages

Ce document comprend : un sujet de 1 page, un dossier de 12 pages.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Les plans fournis sont à une échelle approximative

TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL

CONCOURS INTERNE ET DE 3^{ème} VOIE

SESSION 2008

Epreuve :

Etude de cas

SPECIALITE : PREVENTION ET GESTION DES RISQUES, HYGIENE

Option : SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

Ce document comprend : un sujet de 1 page, un dossier de 12 pages.

- ↪ **Ni dans votre copie, ni dans les documents éventuellement à joindre à votre copie vous ne devez faire apparaître de signes distinctifs tels que paraphe, signature, votre nom ou un nom fictif.**
- ↪ **Seules les références (nom de collectivité, nom de personne, ...) figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier peuvent apparaître dans votre copie.**
- ↪ **L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.**

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.